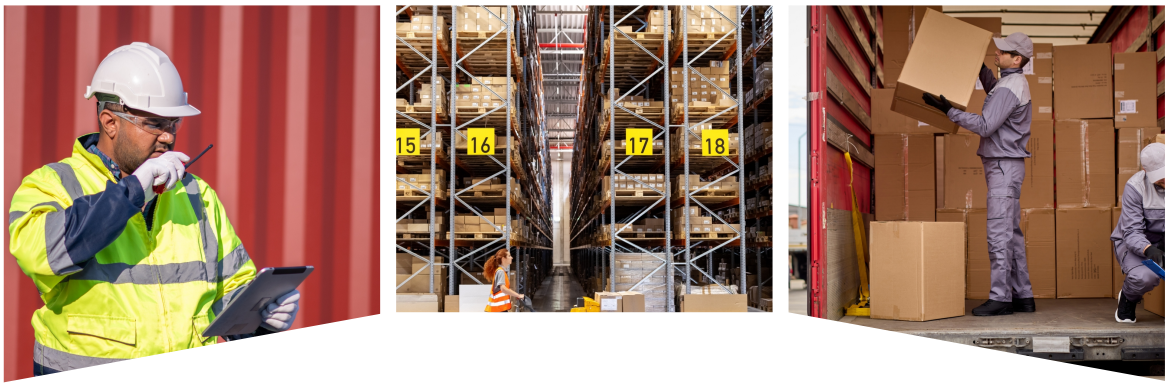

Accès aux marchés internationaux

Accord de libre-échange avec la Chine: sa modernisation renforce les entreprises suisses

30.10.2026

D'un coup d'oeil

- La Suisse et la Chine ont signé l’accord de libre-échange modernisé
- À moyen terme, 99,8% des exportations suisses actuelles seront acheminées vers la Chine en franchise de droits
- Outre des réductions tarifaires, cet accord apporte également des améliorations dans les domaines des règles d’origine, des services, des investissements, du commerce numérique et de la durabilité

À une époque marquée par des conflits commerciaux croissants, la signature de l'accord de libre-échange modernisé entre la Suisse et la Chine constitue un signal fort en faveur de marchés ouverts et de relations économiques fiables. Cela est particulièrement important pour l'économie suisse, car la Chine est le troisième partenaire commercial de la Suisse, après l'Union européenne et les États-Unis.

La modernisation apporte des améliorations concrètes

L'accord de libre-échange conclu en 2014 commençait à dater. Sa modernisation permet de l'adapter aux exigences actuelles. La pièce maîtresse est un accès nettement amélioré au marché: à moyen terme, 99,8% des exportations suisses actuelles seront acheminées vers la Chine en franchise de droits. Le potentiel d'économies est de l'ordre d'un quart de milliard de francs. Celui-ci profitera notamment aux secteurs de la pharma et de la chimie, de la construction mécanique, des instruments de précision, de l'horlogerie ainsi qu'à certains fabricants de produits alimentaires. L'accord supprime en outre des désavantages concurrentiels par rapport aux pays qui ont conclu des accords plus récents avec la Chine.

La modernisation de l'accord de libre-échange ne se contente pas de supprimer des droits de douane. Des règles d'origine simplifiées et des mesures facilitant les échanges réduisent la charge administrative et permettent notamment aux PME de tirer plus facilement parti de l'accord. Des améliorations sont également prévues en ce qui concerne les services et les investissements: les prestataires de services financiers suisses bénéficient de conditions à la fois meilleures et juridiquement plus sûres; de plus, de nouveaux engagements en ce qui concerne l'accès au marché pour les investissements renforcent la sécurité juridique et la prévisibilité.

Par rapport à l'accord de 2014, le nouvel accord renforce encore les dispositions relatives à l'environnement, à la durabilité ainsi qu'aux droits du travail et aux droits humains.

Un signal fort en faveur de l’ouverture des marchés

Pour une petite économie tournée vers l’exportation comme la Suisse, il est essentiel de disposer du meilleur accès possible aux marchés mondiaux. Au vu des tensions géopolitiques et de l’incertitude croissante entourant la politique commerciale, la Suisse a besoin de relations économiques largement diversifiées.

L’accord modernisé avec la Chine y contribue de manière significative. Il renforce la compétitivité des entreprises suisses et améliore les conditions-cadre, tout en les rendant plus fiables, sur un marché stratégiquement important. Cette signature montre également que la Suisse continue de miser sur des marchés ouverts, sur la coopération économique et sur la diversification de ses relations commerciales.

Rudolf Minsch

Responsable Politique économique générale & Économie extérieure, Chef économiste, Vice-président du comité de direction

Corine Fiechter

Responsable de projets Politique économique et formation

© economiesuisse | www.economiesuisse.ch